



COMITE SYNDICAL DU 24 MARS 2015

L'an deux mil quinze, le vingt quatre mars, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis dans les locaux à Champagne-sur-Oise, à dix neuf heures sous la présidence de Madame Joëlle HARNET, présidente.

Etaient présents :

Communauté de Communes Mmes LAMOTTE, VALIN

De Carnelle-Pays de France MM MENAT, LYEUTE, TURBAN, CARRON, DUFOUR, FOUCAUD, BRICOT,
FALLOT, FERON, DUPONT, FREIXO,
délégués titulaires

Communauté de Communes Mmes HARNET, LEGRAND, PERINI,

Du Haut Val d'Oise MM. DRIANCOURT, TASSEIN, GARBE, ALFANDARI, DEGOUY,
LESUEUR, BOUCHOUICHA, COACHE, PINSSON délégués titulaires
M. ROY, DEPATIN délégués suppléants

Communauté de Communes Mme GODENNE déléguée suppléante

De la Vallée de l'Oise et des MM. DAGONET, VERGNAUD, DELAUNE, RENAULT, DELAIS,
trois forêts ROBERT, WEIFFENBACH, MACE,
délégués titulaires,

Communauté de Communes Mme JULITTE

De la Vallée des Impressionnistes M. LEFEBVRE délégués titulaires,

Communauté de communes Mme LE BERRE,

De la Vallée du Sausseron MM. DELAMARRE, JOBARD, délégués titulaires

Absents excusés : Monsieur ALLART (Viarmes), Madame Françoise MOUQUET (Saint Martin du Tertre),
Monsieur Pierre-Yves BOUDER (Nerville la Forêt), Monsieur Mario STERI (Parmain)

Assistaient également à la réunion : Syndicat TRI-OR: Mme Martine LE TREIZE, Christine LIS-RIBEIRO

Secrétaire de séance : Monsieur COACHE Jean-Jacques ;

Commune non représentée : PARMAN

Madame La Présidente accueille les délégués et le quorum atteint déclare la séance ouverte à 19 heures.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2015

Monsieur Olivier DUPONT, vice président en charge des finances prend la parole :

L'élaboration d'un budget primitif doit être précédée d'un débat d'orientation budgétaire. Cette obligation résultant de l'article L.2312-1 du code Général des Collectivités Territoriales, issu de la loi n°92-125 du 6 février 1992, a pour but la définition des priorités et les limites dans lesquelles le budget sera établi. Son utilité réside dans la détermination des grands équilibres, des nécessités ou non du recours à l'emprunt, de la nécessité éventuelle de faire évoluer la pression fiscale.

Le bureau syndical s'est réuni le 10 mars 2015 pour dresser un bilan de l'exercice 2014 et dégager les perspectives 2015 afin de vous présenter les orientations budgétaires.

L'année 2014 a été, pour le syndicat Tri-Or celle de la rénovation du centre de tri et de l'exploitation en année pleine des déchetteries par le nouvel attributaire du marché : Paprec.

Les tonnages :

Nous avons reproduit dans le tableau **les tonnages** des 5 dernières années pour la collecte, le traitement et les déchetteries.

Années	Collecte	Traitement	Déchetteries
2010	37 624,17	39 706,98 dont 1 413 détournées	12 508,45
2011	38 602,12	40 914,70 dont 601,58 détournées	13 798,20
2012	38 614,95	40 881,59 dont 3 622,98 détournées	13 273,21
2013	38 373,45	40 503,46 dont 400,60 détournés	12 517,37
2014	37 901,55	40 714,46	16 480,71

% de variation	Collecte	Traitement	Déchetteries
2010/2009	0,69%	0,16%	1,91%
2011/2010	2,60%	3,05%	10,32%
2012/2011	0,04%	-0,08%	-3,80%
2013/2012	- 0,62 %	-0,92%	- 5,69 %
2014/2013	- 1,23 %	0,52%	31,67%

Il ressort de l'étude menée sur l'évolution du tonnage collecté en ordures ménagères et en déchets recyclables depuis 2011 une diminution de plus de 1.80 % sur l'ensemble du territoire avec toutefois de grandes disparités par commune. Pour l'avenir nous pouvons raisonnablement escompter que cette amorce de réduction se concrétisera.

L'évolution des indices de révision de prix des marchés a été quasiment nulle en 2014 et le pari de la même évolution peut être pris pour les mois à venir.

Par contre les apports en déchetteries connaissent une flambée difficile à contenir sans refixer les règles d'accès à nos sites. En effet, sur l'année 2014 les tonnages collectés en déchetteries ont augmenté de plus de 31%. Ainsi le coût d'exploitation des déchetteries passe, par habitant, de 13,655 € en 2013 à 15,115 en 2014. Pour autant les communes continuent de constater des dépôts sauvages sur leur territoire.

Les coûts :

Ils sont établis sur une partie fixe et une partie variable liée aux tonnages, le tout soumis aux indices de révision de prix prévus aux marchés avec Sepur, Génériss et Paprec.

Années	Collecte	Traitement (usine + centre de tri)	Déchetteries (hors recettes)	Maintenance bacs
2009	2 969 300,54	3 727 781,55	1 074 655,27	
2010	3 065 357,94	3 730 421,00	1 126 995,09	232 320,00
2011	3 168 328,56	3 848 107,16	1 188 442,09	267 871,42
2012	3 383 446,00	4 133 215,36	1 303 887,00	288 573,75
2013	3 367 097,00	4 140 537,41	1 256 250,85	200 389,14
2014	3 732 621,76	4 116 898,94	1 531 585,62	235 639,12

% d'augmentation	Collecte	Traitement (usine + centre de tri)	Déchetteries (hors recettes)	Maintenance bacs
2009/2008	-17,51%	2,43%	11,29%	
2010/2009	3,24%	0,70%	4,87%	
2011/2010	3,36%	3,15%	5,45%	15,31%
2011/2012	6,36%	7,41%	9,72%	7,73%
2012/2013	- 5,57 %	+ 0,18 %	- 3,65 %	- 30,55 %
2013/2014	10,86%	- 0,57 %	21,92%	17,59%

Les coûts supportés en 2014 pour la collecte ont subis une hausse de plus de 10 % en raison des travaux de restructuration du centre de tri qui nous ont obligé à transporter les déchets recyclables vers le centre de tri du Sigidurs à Sarcelles ;

Pour le traitement on peut estimer que les coûts sont stables ;

En revanche, en ce qui concerne les coûts d'exploitation des déchetteries cela s'explique par l'explosion des quantités de déchets collectés au sein de nos deux sites.

Le coût de la rénovation du centre de tri s'est élevé à 2 384 300 €. La gestion prudente de l'équipe précédente a permis un autofinancement de 1 000 000 €. Le reste des travaux a été financé par un emprunt de 1 000 000 € avec un taux de 2,99% sur 20 ans et un deuxième emprunt au titre de la TVA sur deux ans de 384 300 € au taux de 1,6%.

Le résultat de l'exercice budgétaire 2014 permettra de dégager, comme prévu, une partie de l'autofinancement pour le renouvellement de la roue Siloda à prévoir dès 2015.

Au 1^{er} Mars 2015 le syndicat a pris la décision de prendre en charge la totalité de la gestion du centre de tri en ne renouvelant pas le marché avec l'entreprise Génériss (Véolia).

La volonté exprimée par cette décision a été celle de maîtriser les coûts d'exploitation avec l'objectif de réaliser une économie minimum de 150 000 € dès la première année à tonnage égal et à ventes similaires bien sûr.

Le remboursement des emprunts :

Les remboursements d'emprunts suivent l'évolution suivante;

2014					
EMPRUNT N°	OBJET	K 2014	(i) 2014	Échéance	TERME
4	BRS	11 444,86	6 647,51	18 092,37	05/02/2025
5	BRS	16 712,96	10 827,18	27 540,14	05/02/2025
7	Déchetterie	2 931,48	2 417,99	5 349,47	30/01/2027
18	TRAVAUX CDT	12 500,00	7 475,00	20 975,00	22/09/2034
19	TVA CDT		1 537,20	1 922,20	23/09/2016
TOTAL hors conteneurisation des communes		43 589,30	28 904,88	73 879,18	
TOTAL yc conteneurisation des communes		222 623,83	18 215,29	240 839,12	
TOTAL GENERAL		266 213,13	47 120,17	314 718,30	

2015					
<i>EMPRUNT N°</i>	<i>OBJET</i>	<i>K 2015</i>	<i>(i) 2015</i>	<i>Échéance</i>	<i>TERME</i>
4	BRS	11 890,07	6 202,30	18 092,37	05/02/2025
5	BRS	17 423,26	10 116,88	27 540,14	05/02/2025
7	Déchetterie	3 060,17	2 289,30	5 349,47	30/01/2027
18	TRAVAUX CDT	50 000,00	28 965,63	78 965,63	22/09/2034
19	TVA CDT		6 148,80	6 148,80	23/09/2016
20	BAVE ST MARTIN	9 634,30	858,42	10 492,72	23/09/2016
<i>TOTAL hors conteneurisation des communes</i>		92 007,80	54 581,33	146 589,13	
<i>TOTAL yc conteneurisation des communes</i>		153 274,03	12 131,72	165 405,75	
TOTAL GENERAL		245 281,83	66 713,05	311 994,88	

Les recettes :

Les tableaux ci-après présentent l'évolution des recettes autres que celles provenant de la taxe :

Recettes d'exploitation :

	<i>Vente de produits</i>	<i>Entrées en déchetterie</i>	<i>Soutien Eco-Organismes*</i>	<i>Ristournes exploitation usine</i>	<i>Ventes des produits déchetteries</i>	<i>TOTAUX</i>
2008	301 384,08	36 805,18	601 741,76	25 712,68		877 709,57
2009	187 810,03	73 601,00	731 449,13	4 138,76	67 244,00	1 064 242,92
2010	326 837,42	113 902,00	580 164,33	21 147,82	73 973,80	1 116 025,37
2011	455 393,01	139 206,00	699 352,09	22 115,72	74 330,43	1 390 397,25
2012	425 626,24	157 937,50	792 870,05	22 516,22	51 973,85	1 450 923,86
2013.	381 508,29	143 528,80	839 158,40	23 338,95	31 007,82	1 422 718,38
2014.	361 706,70	160 812,00	906 499 17	17 191,66	36 808,40	1 483 017,93

* Repreneurs Centre de tri

* Eco-Emballages + Eco Folio + Eco système

Ce tableau nous montre l'évolution de nos recettes d'exploitation en liaison avec le tri sélectif et avec les déchetteries.

- **Les ventes de produits recyclables** sont d'un niveau inférieur à l'an dernier mais restent néanmoins à un bon niveau ;
- **Les entrées en déchetteries** sont encore d'un bon niveau grâce à la convention signée avec le Sigidurs permettant aux habitants de la Communauté de Communes du Pays de France de venir en déchetterie de Viarmes pour leur dépôt moyennant une participation ;
En revanche, les recettes propres aux entrées déchetteries des artisans semblent stabilisées sur l'année 2014.
- **Les ristournes d'exploitation déchetteries** sont en légère progression car directement liées aux hausses de fréquentations ;
- **Le soutien des Eco organismes**, continue sa progression.

Pour le budget 2015, le fonctionnement du syndicat nous met à l'abri des décisions douloureuses prises par le gouvernement. Aucune de nos ressources n'est directement impactée par la diminution des dotations d'état, la principale ressource de Tri-Or étant la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Cependant, la maîtrise constatée en tonnages, qu'il s'agisse des ordures ménagères ou des déchets recyclables, depuis plusieurs années nous incite à la prudence en ce qui concerne notre seconde source de revenus la plus importante, les soutiens reversés par les éco-organismes.

Concernant le fonctionnement et là aussi en tenant compte des besoins nouveaux ou redistribués du centre de tri, l'équilibre sera réalisé.

Le personnel :

Pour mémoire, notre syndicat bénéficie de soutiens aux contrats dits aidés.

En 2014, le syndicat comptait 24 personnes dont, pour le centre de tri, 11 fonctionnaires, 6 postes en contrat aidés, 3 Contrats à Durée Déterminée et 4 agents administratifs.

2015, devrait connaître une augmentation des coûts du personnel qui passe à 25 avec un niveau de rémunération différent, eu égard à la reprise de la gestion complète du centre de tri (un responsable technique et administratif, un chef de centre et un chauffeur d'engins en plus)

Le service communication compte un poste fonctionnaire occupé par la responsable du service communication et deux CDD en poste à ce jour.

Les Investissements :

Les résultats 2014 à affecter permettront de réaliser les investissements nécessaires de la roue Siloda pour le centre de compostage, des besoins en matériels et logiciels pour le centre de tri, des petits travaux indispensables sur nos sites de Champagne et de Viarmes et les points enterrés pour les communes et/ou les bailleurs qui en font la demande

Le recours à l'emprunt sera réalisé à minima.

Le remboursement du capital d'emprunt augmentera en 2015 comme nous l'avons vu précédemment, en raison du remboursement des emprunts contractés pour la restructuration du centre de tri ;

Les recettes d'investissement comprendront :

- les amortissements
- le virement de la section de fonctionnement,
- les emprunts si cela s'avère nécessaire ;

Ces équilibres budgétaires dans le budget 2015 ont été atteints et le bureau propose de ne pas augmenter les montants réclamés aux Communautés de Communes en 2014. Ainsi, toutes les communes qui ont une augmentation de leur base locative, verront baisser le taux de la taxe. Pour autant, ce sera la même somme qui leur sera demandée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.

La Présidente du Syndicat Tri-Or
Joëlle HARNET